



Groupe Horticole Ledoux inc.

785, rue Paul Lussier
Ste-Helene de Bagot
Qc, Canada, J0H 1M0

Téléphone: (450) 791.2222
Sans frais: 1 (888) 791.2223
Télécopieur: (450) 791.2225

Courriel: ghl@ghlinc.com
Site web: www.ghlinc.com

FICHE SIGNALÉTIQUE ETIDOT-67 (OCTABORATE DISODIQUE TETRAHYDRATÉ)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'INTERPRISE

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur :

Groupe Horticole Ledoux inc.
785 rue Paul-Lussier, Ste-Helene-de-bagot
J0H 1M0, Québec, Canada
Téléphone: (450) 791-2222 / Télécopieur: (450) 791-2225
www.ghlinc.com
ghl@ghlinc.com

Date de construction : 2011/04/25
Date de révision : 2015/08/25

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE 24H

Pour assistance immédiate ou urgences contacter :

CANUTECH : 613-996-6666

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : ETIDOT-67
Nom chimique : Octaborate disodique tetrahydraté
Formule moléculaire : $\text{Na}_2\text{BO}_8\text{O}13.4\text{H}_2\text{O}$
Usages du produit : Utilisé dans la fabrication industrielle, dans l'agriculture (micronutriments, insecticide); la protection du bois (insecticide, fongicide); flamme retardateur.
Numéro CAS : 12880-03-4
Classif./Sym. SIMDUT : D2A/D2B : Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques
Matière ayant d'autres effets toxiques



LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER POUR L'ÉVALUATION COMPLETE DES DANGERS QUE COMPORTE CE PRODUIT.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

URGENCES:

Etidot-67 est inodore, substance en poudre blanche qui ne est pas inflammable, combustible, ou explosive, et a une faible toxicité aiguë orale et cutanée.

EFFETS DE SANTÉ POTENTIELS

L'inhalation est la voie la plus importante d'exposition en milieu de travail. L'exposition cutanée n'est généralement pas un problème, car Etidot-67 est mal absorbé par la peau saine.

Inhalation: Légère irritation du nez et la gorge peut se produire par l'inhalation de poussières **Etidot-67** à des niveaux supérieurs de 10 mg/m³

Contact cutané: Etidot-67 n'irrite pas la peau saine.

Ingestion: Les produits contenant d'Etidot-67 ne sont pas destinées à être ingérées. Etidot-67 a une faible toxicité aiguë. De petites quantités (par exemple, une cuillerée à thé) d'ingestion accidentelle ne sont pas susceptibles de provoquer des effets; l'ingestion de quantités plus importantes peut causer des symptômes gastro-intestinaux.

Contact oculaire: Etidot -67 est un irritant pour les yeux doux.

Reproduction / Développement: Études sur l'ingestion des animaux dans plusieurs espèces, à des doses élevées, indiquent que les borates causent des effets sur la reproduction et le développement. Une étude de l'homme de l'exposition professionnelle aux poussières de borate n'a montré aucun effet néfaste sur la reproduction.

Les effets écologiques potentiels: De grandes quantités d'Etidot-67 peuvent être nuisibles aux végétaux et d'autres espèces. Par conséquent les rejets dans l'environnement devraient être réduits au minimum.

Les signes et symptômes d'exposition: Les symptômes d'exposition prolongé accidentelle à l'Etidot-67, ont été associés à l'ingestion ou l'absorption à travers de vastes zones de la peau endommagée. Ceux-ci peuvent inclure des nausées, des vomissements et la diarrhée, avec des effets retardés de la rougeur de la peau et l'épluchage. (voir section 11)

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS				
Ingrédients dangereux	N° CAS	EINCES	EC Classification	%
Disodium Octaborate tetrahydrate	12280-03-4	234-541-0	No classification	99.9%
4. MESURES DE PREMIERS SOINS				
PREMIERS SOINS				
Contact avec la peau: Pas de traitement nécessaire, car non irritant.				
Contact avec les yeux : Utilisez fontaine oculaire pour nettoyer les yeux. Si l'irritation persiste pour plus de 30 min consulter un médecin.				
Inhalation: Si les symptômes tels qu'une irritation du nez ou de la gorge sont constatés, amener la victime à l'air frais.				
Ingestion: Si de grandes quantités sont ingérées (soit plus de une cuillère à café), donner deux verres d'eau ou de lait et consulter un médecin.				
Les signes et symptômes d'exposition: L'observation est seulement nécessaire pour l'ingestion des adultes de moins de 4 grammes de ETIDOT-67. En cas d'ingestion de plus de 4 grammes, maintenir la fonction rénale et pousser les fluides. Un lavage gastrique est recommandé pour les patients symptomatiques. L'hémodialyse doit être réservée pour exposition aiguë par ingestion massive ou des patients atteints d'insuffisance rénale. L'analyse de Boron dans l'urine ou de sang ne sont utiles que pour documenter l'exposition et ne doit pas être utilisé pour évaluer la gravité de l'intoxication ou pour guider le traitement. (voir section 11)				
5. MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES				
Mesures contre les incendies				
Aucun, car l'ETIDOT-67 n'est pas inflammable, combustible ou explosive. Le produit est en soi un retardateur de flamme				
Moyens d'extinction				
Tout média d'extinction d'incendie peuvent être utilisés sur des incendies environnants.				
Classification d'inflammabilité				
Non solide inflammable				
6. MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS				
Précautions individuelles				
Éviter la formation de poussière. En cas d'exposition à un niveau élevé de poussières, porter un respirateur personnel en conformité avec la législation nationale. Précautions pour l'environnement				
Etidot-67 est une poudre blanche soluble dans l'eau qui peut causer des dommages à des arbres ou la végétation par absorption racinaire (voir article 12).				
Méthodes de nettoyage (déversement des terres)				
Aspirer, pelleter ou balayer le Etidot-67 et placer dans des contenants pour l'élimination conformément aux réglementations locales applicables. Éviter la contamination des masses d'eau pendant le nettoyage et l'élimination. Aucun équipement de protection individuelle n'est nécessaire pour nettoyer les déversements de terre. Déversement dans l'eau				
Si possible, retirer les contenants d'eau. Informer les autorités locales de l'eau qu'aucun des eaux concernées devraient être utilisées pour l'irrigation ou pour le captage d'eau potable jusqu'au retour de dilution de la valeur naturelle du bore à son niveau de fond normal de l'environnement (voir l'article 12.13 et 15).				
7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE				
Manipulation				
Pour maintenir l'intégrité de l'emballage et de minimiser l'agglomération du produit, les sacs doivent être manipulés sur un base de premier entré, premier sorti. Méthodes de bon entretien doivent être respectées afin de minimiser la production et l'accumulation de poussière. Votre fournisseur peut vous conseiller sur une manipulation sûre, se il vous plaît contacter le fournisseur. Stockage				
Pas de précautions spéciales de manutention sont nécessaires, mais sec, entreposage intérieur est recommandé. Pas d'exigences particulières. Fournir de ventilation et stocker des sacs appropriés de nature à empêcher tout dommage accidentel.				
Utilisation spécifique (s)				
Le produit doit être tenu à l'écart des agents réducteurs forts.				
8. CONTROLES EN CAS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE				
Valeurs limites d'exposition				
Dispositions réglementaires de respect de la poussière (de inhalables et respirables) Contrôle de l'exposition				
A. Contrôle de l'exposition				
Utiliser une ventilation locale pour maintenir les concentrations dans l'air de la poussière d'Etidot dessous des niveaux d'exposition admissibles.				
- Protection respiratoire:				
Lorsque les concentrations atmosphériques devraient dépasser les limites d'exposition, respirateurs doivent être utilisés.				
- La protection Yeux/ mains				

Lunettes et des gants ne sont pas requis pour les expositions industrielles normales, mais peuvent être justifiées si l'environnement est très poussiéreux.

Octaborate disodique tétrahydraté est traitée par l'OSHA, Cal OSHA et l'ACGIH

ACGIH / TLV : 10 mg / m³

Cal OSHA / PEL (poussière totale): 10 mg / m³

OSHA / PEL : 5 mg / m³

B. Contrôle de l'exposition environnementale.

Aucune exigence particulière

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur	: Poudre solide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Inodore
Poids moléculaire	: 412,5
Point d'ébullition	: na
Température de fusion	: 815 ° C
Densité	: 1,81
Point d'éclair	: non inflammable
Risque d'explosion	: Non explosif
Pression de vapeur	: Négligeable à 20°
Solubilité dans l'eau	: 9,7% à 20 ° C; 27,4% à 40 ° C
pH (20 ° C)	: 8,5 (solution à 1,0%) 8,0 (5,0% solution) 7,6 (solution à 10%)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

GÉNÉRAL : Etidot -67is un produit stable.

Décomposition ou de polymérisation dangereuse : Aucun

Matérielles Incompatible et conditions à éviter :

Réaction avec des agents réducteurs forts tels que des hydrures métalliques, des métaux alcalins vont générer de l'hydrogène gazeux qui pourrait créer un risque d'explosion

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES :

Ingestion

Faible toxicité aiguë par voie orale; DL50 chez le rat est 2250 mg / kg de poids corporel.

Skin

Faible toxicité aiguë par voie cutanée; DL50 chez le lapin est supérieure à 2.000 mg / kg de poids corporel. Etidot -67is est mal absorbé par la peau saine.

Inhalation

Faible toxicité aiguë par inhalation; CL50 chez le rat est supérieure à 2,0 mg / m³ **Irritation**

de la peau

Non irritant

Irritation des yeux

Irritant pour les yeux doux chez le lapin. Cinquante ans d'exposition professionnelle à Etidot -67is n'indiquent pas d'effets négatifs sur l'œil humain.

Sensibilisation

Etidot -67 n'est pas un sensibilisant cutané

Reproduction / toxicité pour le développement

Études effectués dans l'alimentation chez le rat, la souris et le chien, à des doses élevées, ont démontré des effets sur la fertilité et les testicules. Les études avec l'acide borique chimiquement chez le rat, la souris et le lapin, à des doses élevées, démontrer les effets du développement sur le fœtus, y compris la perte de poids du fœtus et des variations squelettiques mineures. Les doses administrées ont été de nombreuses fois supérieures à celles auxquelles les humains sont normalement exposés.

12. RENSEIGNEMENT ÉCOLOGIQUES

Général

Le bore est présent naturellement dans l'eau de mer à une concentration moyenne de 5 mg B / l et d'eau fraîche à 1 mg B / L ou moins. Dans des solutions aqueuses diluées de bore prédominante présente espèce est acide borique non dissocié. Pour convertir l'acide borique en bore équivalent (B) contenu, multiplier par 0,2096

Phytotoxicité

Le bore est un oligo-élément essentiel pour une croissance saine des plantes mais il peut être nocif pour les plantes sensibles de bore en quantités plus importantes. Des précautions doivent être prises pour minimiser la quantité de produit borate rejetée

dans l'environnement.

Toxicité Alga : Algues vertes, Scenedesmus subspicatus : 96-h CE10 = 24 mg B / l

Toxicité des invertébrés : Daphnies, Daphnia magna Straus 24-hr IC₅₀ = 242 mg B/l †

Toxicité sur les poissons

L'eau de mer

Dab, CL50 Limanda limanda 96-hr = 74 mg B / l

L'eau douce

La truite arc-en-ciel, Oncorhynchus mykiss (stade embryo-larvaire) 24-jours

CL50 = 88 mg / l

32-jours CL50 = 54mg / l

Goldfish, Carassius auratus (stade embryo-larvaire)

7-jours CL50 B = 65mg / l

3-jours CL50 B = 71 mg / l

Substance d'essai: Tétraborate de sodium

Persistance / dégradation

Le bore est un élément naturel et omniprésent dans l'environnement. Etidot -67 se décompose dans l'environnement en borate naturel.

Mobilité des sols

Le produit est soluble dans l'eau et dans le sol normal est lixiviable.

Coefficient de partage Octanol / eau

Aucune valeur. En solution aqueuse Etidot -67 est converti essentiellement en acide borique non dissocié.

13. CONSIDERATION POUR LA DISPOSITION

Méthodes d'élimination des déchets

De petites quantités d'ETIDOT-67 peuvent généralement être éliminées sur des sites d'enfouissement. Aucun traitement d'élimination spéciale n'est requis, mais les autorités locales devraient être consultées sur toutes les exigences spécifiques locales. Tonnage des quantités de produit ne sont pas recommandés pour être envoyés à l'enfouissement. Cet produit devrait, si possible, être utilisé pour une application appropriée.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

International Transportation

Etidot-67 n'a aucune NUMÉRO UN, et n'est pas réglementé en vertu international ferroviaire, routier, maritime ou la réglementation du transport aérien.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Général

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

OSHA / Cal OSHA: Ce document FDS répond aux exigences des deux OSHA (29 CFR 1910.1200) et Cal OSHA (titre 8 CCR 5194 (g) les risques standards de communication.

Classification SIMDUT: Octaborate disodique tétrahydraté est classé dans la classe D-Division 2A vertu des lignes directrices du SIMDUT

Clean Air Act (Protocole de Montréal)

ETIDOT-67 n'a pas été fabriqué et ne contient pas de catégorie I ou II des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Produits de Beauté

La directive 75/768/EEC CE fixe une limite supérieure de l'acide borique à 5% dans du talc, de 0,1% dans les produits d'hygiène buccale et de 3% dans les autres produits. En outre, le talc ne doit pas être utilisé chez les enfants de moins de 3 ans.

CANADA

LCPE-RRSN : Ce produit apparaît sur la LIS/LES d'après la réglementation canadienne sur la protection de l'environnement.

LCPE-INRP : Non inclus

Règlement sur les produits contrôlés (SIMDUT) : D-2A Très toxique

Liste d'inventaire des produits chimiques

U. S. EPA TSCA 1208-41-2

DSL du Canada 1208-41-2

EINECS 234-541-0

Corée du Sud 9312-3213

MITI japonais (1) -63

NFPA: Santé(1), Feu(0), Réactivité. (1) n.i.d.

CRA: Octaborate disodique tétrahydraté ne est pas répertorié comme un déchet dangereux sous les déchets vertu d'un article de la Loi sur la conservation des ressources et récupération (RCRA) ou des règlements (40 CFR 261 et suiv).

Superfund: CERCLA / SARA: octaborate disodique tétrahydraté est pas répertorié sous CERCLA ou de ses modifications de 1986, y compris les substances listées dans la section 313 de la LEP, des produits chimiques toxiques, 42 USC 11023,40 CFR 372.65, l'article 313 de la LEP, les produits chimiques toxiques, 42 USC 11023,40 CFR 372.65 m l'article 302 de la LEP Liste

des substances extrêmement dangereuses, 42 USC 11002 CFR 355, ou de la Liste des substances dangereuses CERCLA, 42 USC 9604, 40 CFR 302

Safe Drinking Water Act (LSEP): Octaborate disodique tétrahydraté ne est pas réglementé en vertu de la LSEP, 42 USC 300 (g), 40 CFR 141 et suivants. Consulter les réglementations provinciales et locales en vue d'éventuelles avis sur la qualité de l'eau. En ce qui concerne les composés du bore.

Clean Water Act (Loi fédérale de lutte contre la pollution de l'eau): 33 USC 1251 et suivants

a) octaborate disodique tétrahydraté est pas lui-même une décharge couverte par des critères de qualité de l'eau de l'article 304 de la CWA, 33 USC 1314.

b) Il ne est pas sur la Section 307 Liste des polluants prioritaires, 33 USC 1317, 40 CFR 129

c) Il ne est pas sur la Section 311 Liste des substances dangereuses 33 USC 1321, 40 CFR 116

Lignes directrices canadiennes sur l'eau potable: Une «concentration maximale acceptable provisoire" (IMAC) pour le bore est actuellement fixé à mg / B / L

CIRC: Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) (une unité de l'Organisation mondiale de la santé) n'a pas liste ou classer octaborate disodique tétrahydraté comme cancérigène.

Rapport biennal NTP sur les agents cancérigènes: octaborate disodique tétrahydraté n'est pas répertorié.

OSHA cancérigène: octaborate disodique tétrahydraté n'est pas répertorié.

Californie Proposition 65: octaborate disodique tétrahydraté n'est pas répertorié sur la liste Proposition 65 de cancérigène ou toxique pour la reproduction.

Loi fédérale sur l'alimentation, Drug and Cosmetic: Conformément à 21 CFR 175,105, 176,180 et 181,30,: Octaborate disodique tétrahydraté est approuvé par la FDA pour une utilisation dans les composés adhésifs de matériaux d'emballage, comme une composante de revêtements de papier de ces mêmes matières ou pour une utilisation dans le fabrication, qui sont attendus matériaux d'entrer en contact avec des produits alimentaires secs.

Clean Air Act (Protocole de Montréal): Il n'a pas été fabriqué avec et ne contient pas de classe I ou II de l'ozone des substances appauvrissant.

16. AUTRES INFORMATIONS

INFORMATION ADDITIONNELLE ET SOURCES UTILISÉES

Préparé par:

L'information contenue ci-dessus est offerte seulement comme guide de manipulation de ce matériel spécifique et préparé en bonne foi par personnel techniquement bien informé. On ne le prévoit pas pour être inclusif et la façon et les conditions de l'utilisation et de la manipulation peuvent impliquer d'autres considérations additionnelles. Aucune garantie de sorte n'est donnée ou implicite et INTERSAC Inc. n'est pas responsable d'aucun dommages, pertes, blessures ou d'autres conséquences qui peuvent résulter de l'utilisation de l'information contenue ci dessus. Cette fiche technique matérielle de sûreté est valable pour trois années.

n.a.: non applicable n.i.d.: non information disponible